

DIRECTION REGIONALE ALSACE

**ETABLISSEMENT TER RHENAN**

3 boulevard du Président Wilson  
67083 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 03.69.74.61.22 – Fax : 03.88.15.51.25  
Affaire suivie par Anne MEYER



SUD-Rail  
Section Etablissement TER Rhénan

Attn : monsieur Sébastien MOUGENOT

Strasbourg, le 22 janvier 2016

Objet : DCI du 21 janvier 2016

J'accuse réception de la demande de concertation immédiate déposée le 21 janvier 2016 suite à la réunion DP du même jour.

Je note que votre demande concerne la question 93 de la réunion des délégués du personnel du 21 janvier 2016 qui n'aurait pas été traitée en intégralité.

Je vous rappelle que les dispositions législatives prévoient que le Directeur d'Etablissement est tenu d'apporter sur le registre dans les 6 jours qui suivent la réunion, une réponse motivée à toutes les questions posées.

Pour autant, au cours de la réunion, un échange a permis de vous apporter toutes les précisions complémentaires nécessaires puisqu'il vous a été notamment précisé que :

- La diffusion des projets de roulement a été réalisée pour les roulements de Mulhouse le 21 janvier 2016,
- La concertation sur ce point important continue puisqu'une réunion d'échanges est prévue le 28 janvier 2016 avec les représentants du personnel mandatés sur le sujet.

Vous trouverez par ailleurs la réponse écrite à cette question dans le compte-rendu qui sera très prochainement transmis à l'ensemble des participants et archivé dans le registre DP.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, votre demande de DCI n'est pas recevable au sens des dispositions des référentiels RH0924 "DII, DCI et Préavis / Loi 210807 / Dialogue social / Continuité service public" et RH0826 "Protocole d'accord, amélioration dialogue social et prévention des conflits".

Serge SCHAEFFER

Directeur d'Etablissement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Schaeffer', is written over the printed name and title of the Director of Establishment.